

**Procès-Verbal du Conseil Municipal de la Commune de Bénagues
du 14 avril 2026**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20/03/2026
- 1 - Vote des taxes
 - 2 - Vote des subventions aux associations
 - 3 - Vote du Fond Unique de l'Habitat
 - 4 - Vote du budget
 - 5 - Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
 - 6 - Renouvellement de la convention d'adhésion au service départemental d'instruction des autorisations d'urbanisme (SDIAU)
 - 7 - Questions diverses

L'an deux mille vingt-six, le 14 avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Josiane BERGÉ

Date de la convocation : 07/04/2026

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE

| Membres | Présents | Procurations | Absents |
|--|-----------------|---------------------|----------------|
| BERGÉ Josiane (Maire) | X | | |
| FABRY Stéphane (1 ^{er} Adjoint) | X | | |
| ESTÈBE Sandrine (2 ^{ème} Adjoint) | X | | |
| DA FURRIELA Thierry (3 ^{ème} Adjoint) | | X | |
| BAUZOU Christophe | x | | |
| MARSEILLE Laurent | X | | |
| COSTEDOAT Élisabeth | X | | |
| REIS Mickaële | X | | |
| BRESSAND-LÉON Laure | X | | |
| PITARQUE Émilie | X | | |
| PINATON Aubry | X | | |

Secrétaire de séance : FABRY Stéphane

Madame BERGÉ ouvre la séance, donne lecture des procurations et désigne en tant que secrétaire de séance, M. FABRY Stéphane.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal le rajout de 2 délibérations :

- Travaux éclairage public SDE09
- Approbation du rapport annuel 2024 du prestataire Véolia – SIVOM du Terrefort

Madame le Maire demande d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20/03/2026.

Madame BERGÉ : « Avez-vous des remarques ? » Ce procès-verbal est approuvé

1- Vote des taxes locales

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur l'évolution des taxes locales (Foncier bâti et Foncier non bâti) afin d'élaborer le budget primitif. Elle propose le maintien des taux de 2025 pour l'exercice 2026.

La délibération est adoptée à l'unanimité N° d'ordre 2026-017

2- Vote des subventions aux associations

| | |
|------------------------------|--------|
| Amicale des sapeurs-pompiers | 400 € |
| Souvenir Français | 100 € |
| FNACA | 100 € |
| Gymnastique volontaire | 450 € |
| Les petits loups ruxéens | 200 € |
| Les restaurants du cœur | 100 € |
| Société de chasse | 100 € |
| Ronde de l'Isard | 1000 € |
| UDSOR | 50 € |
| CLIC | 210 € |

La délibération est adoptée à l'unanimité N° d'ordre 2026-018

3- Vote du FUH

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande du Conseil Départemental pour la participation au Fond unique de l'Habitat qui s'élève pour 2026 à 761 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité N° d'ordre 2026-019

4- Vote du budget

Le budget primitif 2026 est soumis au vote par chapitre.
Il est adopté à l'unanimité

La délibération est adoptée à l'unanimité N° d'ordre 2026-020

5- Renouvellement de la CCID

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Elle est composée de 6 titulaires et 6 suppléants désignés par le Directeur des Finances Publiques. Le Conseil Municipal doit proposer 24 personnes en tenant compte d'une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales.

La délibération est adoptée à l'unanimité N° d'ordre 2026-021

6- Renouvellement de la convention d'adhésion au SDIAU

La délibération est adoptée à l'unanimité N° d'ordre 2026-022

Travaux éclairage public

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux d'éclairage public doivent être réalisés « Remplacement appareils vétustes ». Le montant estimé de ces travaux s'élève à 36 500€ HT, maîtrise d'œuvre du SDE comprise. Après déduction de la participation éventuelle du Conseil Départemental et du financement propre du SDE 09 dans le cadre du programme SDE EP Rénovation, la part restant à la charge de la commune serait estimée à 12 375 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité N° d'ordre 2026-023

Approbation du rapport annuel 2024 du prestataire Véolia – SIVOM du Terrefort

La délibération est adoptée à l'unanimité N° d'ordre 2026-024

1- Questions diverses

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal des manifestations à venir :
 - ✓ Vendredi 8 mai à 9h30 cérémonie au monument aux morts
 - ✓ Mercredi 20 mai inauguration OPH à 14h30.
 - ✓ Dimanche 28 juin inauguration places du village. Le Conseil souhaite faire l'inauguration au mois de septembre.
- Madame le Maire demande au Conseil Municipal un référent territorial santé/environnement.
Titulaire : Bressand Léon Laure
Suppléant : Fabry Stéphane
Une séance de formation gratuite est programmée le mardi 23 juin 2026.
- Madame le Maire demande aux conseillers de former un groupe de travail pour la révision du Plan Local de Sauvegarde.
Pinaton Aubry / Costedoat Elisabeth / Fabry Stéphane
- Remplacement agent entretien. Le Conseil Municipal demande plusieurs devis :
 - CAT ADAPEI (M. Pinaton s'en occupe)
 - Entreprise Net Entreprise
 - Demander au SIVE pour complément d'heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

La présidente de séance
Josiane BERGÉ



Le secrétaire de séance
Stéphane FABRY

